



Union européenne – Informations générales

- Priorités de la Présidence allemande du Conseil de l'UE
- Conclusions du Conseil européen du 19 juin 2020
- Echange de vues Commission/Parlement sur l'avancement d'EESSI
- Conférence sur l'avenir de l'Europe – positions du Parlement et du Conseil

Politique numérique

- RGPD : Bilan après deux ans de mise en œuvre
- Accord sur l'interopérabilité des applications de traçage

Actualité européenne de la protection sociale

SANTÉ

- Un premier traitement Covid recommandé par l'EMA
- Précisions sur l'initiative européenne en matière de vaccin Covid
- Avis en préparation sur la résilience des soins de santé et de la protection sociale
- Présentation du rapport d'initiative sur les pénuries

EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

- Résolution du Parlement sur la situation des travailleurs transfrontaliers et saisonniers
- Rapport de la Commission sur l'impact du changement démographique
- Rapport trimestriel sur l'emploi : éclairage sur les systèmes de prestations chômage

Agenda

Publications

REIF Info, veille européenne réalisée par :
Arnaud Emériaux : +32 (0) 2 282 05 63
Audrey Tourniaire : +32 (0) 2 282 05 59
Anne-Claire Le Bodic : +32 (0) 2 282 05 64
Pour vous désabonner, merci d'envoyer un mail à info@reif-eu.org

FOCUS : "Was lange währt, wird endlich gut ?"

Confinés, des centaines de millions d'Européens ont connu une stricte limitation de leurs interactions sociales pendant plusieurs mois. Au même moment, jamais les Etats membres n'ont autant coopéré pour trouver des solutions dans l'urgence, qu'il s'agisse de mettre en place un mécanisme ad-hoc de financement du chômage partiel, de soutenir l'élaboration et l'acquisition conjointe d'un vaccin ou encore travailler à l'interopérabilité des applications de traçage.

Le programme de travail de la Présidence allemande du Conseil qui s'ouvre ce 1^{er} juillet tout comme les récentes déclarations de la Chancelière, semblent indiquer que la République fédérale capitalisera sur cet élan pour ouvrir plus largement certaines portes.

Au niveau budgétaire, d'abord, le revirement opéré par l'Allemagne est énorme, à la mesure de l'ampleur de la crise pandémique et de ses conséquences. La proposition de plan de relance franco-allemand, endettement communautaire mutualisé et aides pouvant être non-remboursables, s'il est encore loin de faire l'unanimité, était tout bonnement inenvisageable il y a quelques mois.

Au niveau politique, ensuite, où l'Allemagne annonce qu'elle s'emparera de quelques dossiers épineux en matière sociale et de santé, qu'il s'agisse d'avancer (enfin !) sur des textes bloqués au Conseil (révision des règlements de coordination, évaluation des technologies de la santé), ou de dessiner les contours de ce que pourraient être de nouvelles politiques européennes en matière de revenu minimum, de salaire minimum ou de réassurance chômage. [L'initiative franco-allemande](#) du 18 mai dernier mentionnait également une ambitieuse « Stratégie santé ». Dans la plupart de ces champs, il faudra avancer sur une ligne de crête tenue entre intérêt européen et compétences nationales.

Au niveau institutionnel, enfin, puisqu'il devrait incomber à l'Allemagne de lancer la Conférence sur l'avenir de l'Europe. *Nous devons relever de grands défis qui ignorent les frontières nationales. Notre réponse, c'est l'Union européenne. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons préserver notre idéal européen de société dans l'intérêt de tous les citoyens de l'Union européenne. Ce modèle européen concilie réussite économique et solidarité sociale.* Cette proclamation, qui aurait pu être extraite du programme de travail de l'actuelle Présidence, figure en réalité dans la [Déclaration de Berlin](#), qui jetait les bases de la Conférence intergouvernementale qui allait aboutir au Traité de Lisbonne. C'était en 2007, lors de la précédente Présidence allemande du Conseil.

* *Tout vient à point à qui sait attendre*

9%

Le taux de chômage UE attendu fin 2020 (Commission)

74 %

D'Européens informés sur l'action de l'UE contre le Covid-19 (Eurostat)

Priorités de la Présidence allemande du Conseil de l'UE.

L'Allemagne préside le Conseil de l'UE du 1er juillet au 31 décembre 2020. Les priorités mentionnées dans son programme sont la relance de l'économie européenne notamment via l'adoption dans les meilleurs délais du fonds de relance et du nouveau cadre financier pluriannuel ; le développement d'une souveraineté numérique de l'UE ; le renforcement de la dimension sociale et de la cohésion sociale de l'UE ; la réforme du régime d'asile commun ou encore la signature d'un accord de partenariat équilibré avec le Royaume-Uni d'ici le 31 décembre 2020. En ce qui concerne les affaires sociales, l'Allemagne souhaite contribuer à la mise en place d'un plan d'action sur le socle européen des droits sociaux (SEDS) qui pourrait comprendre le développement d'un cadre européen de systèmes nationaux de revenu minimum, un cadre européen en matière de salaire minimum et le renforcement du rôle des partenaires sociaux. Par ailleurs, elle souhaite engager les travaux sur la future proposition de la Commission d'un régime européen de réassurance des prestations de chômage et parvenir à des conclusions pour améliorer l'application par les Etats membres des conditions de travail des travailleurs saisonniers.

En matière de santé, l'Allemagne se fixe comme priorité l'amélioration de la coordination des Etats membres afin de gérer au mieux les futures crises sanitaires dans l'UE, par exemple en améliorant le dispositif de l'UE en réaction aux crises (IPCR), le mécanisme de protection civile de l'Union (MPCU), le Comité de sécurité sanitaire (CSS) et le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) ainsi que la prévention contre les pandémies via un échange d'informations entre les systèmes. Elle souhaite également améliorer l'accès européen et l'échange de données et lancer, sur la base des conclusions du Conseil, l'élaboration d'un code de conduite pour une utilisation des données sanitaires conforme au RGPD. Enfin, elle souhaite accompagner l'élaboration du plan européen de lutte contre le cancer annoncé par la Commission et accroître le potentiel du numérique pour mieux combattre le cancer

Pour plus d'informations, voir : <https://www.eu2020.de/eu2020-fr>

Conclusions du Conseil européen du 19 juin 2020.

Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE-27 se sont réunis par visioconférence pour discuter pour la première fois de la proposition d'un fonds de relance et d'un cadre pluriannuel révisé pour 2021-2027 publié par la Commission européenne le 27 mai dernier. Le président du Conseil européen, Charles Michel, a débuté une phase de négociations bilatérales pour tenter de faire émerger un compromis à l'occasion du prochain sommet extraordinaire qui se tiendra en présentiel les 17 et 18 juillet 2020.

Pour plus d'informations, voir :

<https://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/european-council/2020/06/19/>

Echange de vues Commission européenne – Parlement européen sur l'état d'avancement d'EESSI.

Le 15 juin, Joost Korte, Directeur général de la DG Emploi à la Commission, a présenté devant la Commission Emploi et Affaires sociales du Parlement européen l'état d'avancement de l'Échange électronique d'informations sur la sécurité sociale (EESSI). En juin 2020, 31 pays et environ 2000 institutions de sécurité sociale ont commencé à utiliser l'EESSI (sauf la Roumanie). Les institutions de sécurité sociale ont échangé plus de 420 000 cas via l'EESSI au cours des douze derniers mois (ce qui implique plus d'un million d'échanges électroniques entre ces institutions, car un cas peut générer plusieurs échanges électroniques). 4 pays (Malte, Estonie, Islande, Royaume-Uni) sont déjà prêts à mettre en œuvre intégralement l'EESSI. Il a annoncé le désengagement financier de la Commission européenne vis-à-vis de l'application RINA (*Reference Implementation for a National Applications*) dès juillet 2021. RINA est un service en ligne mis à disposition pour la gestion et l'échange électronique des dossiers de sécurité sociale entre les institutions compétentes des pays européens. Les Etats membres peuvent toutefois développer leurs propres applications sans obligation d'utiliser RINA, conçue comme une solution temporaire. Enfin, Joost Korte a souhaité qu'un accord entre co-législateurs soit obtenu avant la fin de l'année sur les textes de révision des règlements de coordination de sécurité sociale.

Pour plus d'informations, voir :

<https://www.europarl.europa.eu/news/fr/agenda/weekly-agenda/2020-25>

Conférence sur l'avenir de l'Europe – Positions du Parlement européen et du Conseil.

Dans le cadre des futurs travaux sur la conférence sur l'avenir de l'Europe, le Parlement a adopté sa position le 18 juin et le Conseil le 24. Selon le Conseil, il n'est pas nécessaire de modifier les Traités européens actuels car ils offrent la possibilité de relever les défis de manière efficace. Il estime que les résultats de la conférence devraient faire l'objet d'un rapport au Conseil européen en 2022 sous présidence française et faire l'objet d'un suivi inter-institutionnel. Quant au Parlement européen, il demande que la conférence soit mise en place dans les meilleurs délais et prenne en compte le fonds de relance et le cadre pluriannuel financier révisé.

La conférence inaugurale prévue le 9 mai avait été reportée dans le contexte de la pandémie du Covid-19 sans qu'une autre date n'ait été fixée. Commission, Parlement et Conseil doivent désormais adopter une déclaration commune afin de permettre le lancement officiel des travaux.

Pour plus d'informations, voir :

<https://www.consilium.europa.eu/media/44679/st09102-en20.pdf>

et : https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2020-0153_EN.html

RGPD : Bilan de la Commission après deux ans de mise en œuvre.

La Commission a présenté le 24 juin le bilan des deux premières années de mise en œuvre du Règlement général de protection des données (RGPD). L'évaluation est globalement positive, notamment concernant la coopération entre autorités, la pertinence et le nombre d'avis rendus par le Comité européen de la Protection des données ou encore de renforcement des droits et de leur connaissance par les citoyens.

Ce document est également l'occasion de formuler des pistes d'évolutions, qui viseront en particulier à réduire les disparités de mise en œuvre entre Etats membres. Un éventuel changement réglementaire est envisagé pour simplifier le traitement des données par les PME et clarifier l'applicabilité du texte aux enfants. Enfin, l'exécutif souhaite soutenir la rédaction d'un code de conduite pour le secteur de la santé et de la recherche.

Pour plus d'informations, voir :

https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/1_en_act_part1_v6_1.pdf

Accord entre Etats membres sur des solutions d'interopérabilité des applications de traçage.

Les experts des Etats membres ont approuvé le 16 juin des principes de base ainsi qu'une liste de spécifications techniques pour les applications de traçage qui devraient permettre aux citoyens qui voyageront et feront le choix d'utiliser une application de ne pas avoir à en télécharger une par pays. La Commission sera en charge de la mise en place du service passerelle et de l'interface permettant le transfert de l'information.

Pour plus d'informations, voir :

https://ec.europa.eu/health/sites/health/files/ehealth/docs/mobileapps_interoperability_detailedelements_en.pdf

Santé

Un premier traitement Covid recommandé par l'EMA.

L'Agence européenne du médicament a recommandé l'octroi d'une autorisation de mise sur le marché conditionnelle au remdesivir pour le traitement de la Covid-19 le 25 juin dernier dans le cadre d'une procédure accélérée. Il est attendu du fabricant (Gilead) qu'il produise des données complémentaires en août et un rapport final en décembre.

Plusieurs autres avis favorables ont été rendus le même jour, notamment pour trois biosimilaires (l'anticancéreux Aybintio, les traitements de l'ostéoporose Livogiva et Qutavina). Enfin, des travaux sur le Varilrix (vaccin varicelleux) ont débuté afin d'harmoniser son utilisation dans les Etats membres où il est disponible.

Pour plus d'informations, voir :

<https://www.ema.europa.eu/en/news/meeting-highlights-committee-medicinal-products-human-use-chmp-22-25-june-2020>

Précisions sur l'initiative européenne en matière de vaccin Covid.

La Commission a présenté le 17 juin une stratégie visant à accélérer le développement et l'obtention d'un vaccin Covid pour laquelle la Commissaire à la Santé Stella Kyriakides a assuré au Parlement européen avoir reçu le soutien de l'ensemble des Etats membres. La stratégie prévoit notamment une approche coordonnée qui verra la Commission négocier des contrats avec les industriels au nom des 27 et devrait se révéler plus rapide et moins coûteuse. Des fonds européens sont également mobilisés pour faire face aux coûts initiaux. Des adaptations au cadre réglementaire sur les OGM ont par ailleurs été proposées afin que celui-ci n'entrave pas les essais cliniques en cours.

Pour plus d'informations, voir :

https://ec.europa.eu/info/files/communication-eu-strategy-covid-19-vaccines_en

Avis en préparation sur la résilience des soins de santé et de la protection sociale.

La Commission européenne a sollicité le *Expert panel on effective ways of investing in health* afin de rendre un avis sur l'organisation des soins de santé et de la protection sociale après l'épidémie de Covid. Le document, attendu pour novembre, devrait proposer un cadre conceptuel pour les réformes des soins primaires, ambulatoires et hospitaliers ainsi que de l'aide sociale en explorant les possibilités de renforcement des capacités tant au niveau national qu'europpéen. Il est en outre attendu des experts qu'ils proposent une méthodologie pour des tests de résistance des systèmes de santé.

Pour plus d'informations, voir :

https://ec.europa.eu/health/sites/health/files/expert_panel/docs/mandate_careorganisation_en.pdf

Emploi et affaires sociales

Résolution du Parlement européen sur la situation des travailleurs transfrontaliers et saisonniers pendant la crise de la Covid-19.

Le 19 juin, le Parlement a adopté une résolution sur la situation des travailleurs transfrontaliers et saisonniers pendant la crise de la Covid-19 et au-delà, évoquant notamment les thèmes de la mobilité, les conditions de travail précaires et le manque de mesures de protection. Les eurodéputés demandent entre autre que les Etats membres augmentent le nombre d'inspections du travail nationales et transfrontalières, qu'ils élaborent des solutions pour lutter contre les pratiques abusives en matière de sous-traitance et qu'un accord sur les textes de révision de la coordination des régimes de sécurité sociale soit conclu avant la fin de l'année.

Pour plus d'informations, voir :

<https://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/society/20200618STO81511/le-pe-souhaite-mieux-protoger-les-travailleurs-saisonniers-et-transfrontaliers>

Publication du rapport de la Commission sur l'impact du changement démographique dans l'UE.

Le 18 juin, la Commission européenne a publié son rapport sur l'impact du changement démographique, adapté pour tenir compte de l'impact de la pandémie Covid-19. L'objectif du rapport est de décrire les principaux moteurs du changement démographique et de leur impact sur les marchés du travail, les systèmes de sécurité sociale et de santé, les budgets publics et les régions, entre autres. Ce rapport est la première publication qui ouvre la voie à un Livre vert sur le vieillissement et dans un second temps à une vision à long terme pour les zones rurales qui sera publié en 2021. Une consultation des parties prenantes sur le Livre vert devrait être ouverte par la Commission européenne à la fin de 2020. La Commission européenne considère également la conférence sur l'avenir de l'Europe comme une plate-forme permettant de trouver des solutions pour faire face au changement démographique et à son impact sur la démocratie. Elle a enfin lancé un site web dédié rassemblant des données statistiques pertinentes et a publié des rapports par pays pour chacun des 27 États membres de l'UE.

Pour plus d'informations, voir : https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/new-push-european-democracy/impact-demographic-change-europe_fr

Rapport trimestriel sur l'emploi : un éclairage particulier sur les systèmes de prestations chômage.

Le rapport trimestriel sur l'emploi et les développements en matière de politique sociale publié en juin par la Commission fournit des premiers éléments sur l'ampleur de la crise traversée par l'UE, avec un recul de 3,6% du PIB sur les trois premiers mois de l'année. Sur la base des évolutions récentes, la Commission prévoit un taux de chômage à 9% fin 2020, tout en étant plus optimiste pour 2021 (7.9%). Alors que la part des personnes en situation de détresse financière, c'est-à-dire devant recourir à leur épargne ou au crédit pour leurs dépenses courantes, était en hausse à 13.7% en

mai (et 37.4% en France), le revenu disponible des ménages, qui augmentait régulièrement depuis plusieurs années, devrait reculer d'1.5% en 2020.

La 2^{ème} partie du rapport offre une analyse des systèmes d'allocations chômage mettant en lumière des différences significatives entre Etats membres, par exemple en matière de taux de remplacement, qui varie en moyenne de 30 et 80%.

Pour plus d'informations, voir :

<https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&langId=en&pubId=8311&furtherPubs=yes>

Agenda

Evènements à venir

21 au 25 septembre 2020 - UE : Campagne pour le travail déclaré.

En mars 2020, la plateforme européenne de lutte contre le travail non déclaré a lancé *#EU4FairWork*, la première campagne de l'UE sur les avantages du travail déclaré, avec la participation de l'Autorité européenne du travail. Cette initiative combine une campagne sur les médias sociaux (mars-octobre 2020) et une semaine d'action qui aura lieu du 21 au 25 septembre 2020. La semaine d'action consistera en des séances d'information et toute une série d'autres activités aux niveaux national, régional et local.

Pour plus d'informations, voir : <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1496>

Un budget de relance ambitieux mais de dures négociations à prévoir, Eulalia Rubio, Institut Notre Europe, Juin 2020, 3 p.

Eulalia Rubio, Chercheuse senior à l'Institut Notre Europe, présente dans une note les principaux défis liés à la proposition modifiée de cadre financier pluriannuel de l'UE 2021-2027 et du fonds de relance de la Commission européenne. Elle relève que le plan est très ambitieux, en prévoyant pour la première fois, une émission très importante de dette commune pour l'UE. Toutefois, elle note que les subventions de relance (310 milliards d'euros) versées afin de soutenir les plans nationaux des États membres seraient accordées en fonction d'une clé de répartition basée sur la population et les niveaux de PIB et de chômage d'avant la crise. Ainsi ni l'impact socio-économique de la crise ni les divergences de situations budgétaires nationales ne seraient prises en compte. Les négociations s'annoncent difficiles et le rôle de l'Allemagne sera décisif pour faire aboutir à un compromis dès l'été.

Pour plus d'informations, voir : https://institutdelors.eu/wp-content/uploads/2020/06/BP_200617_FriendsofEurope_Rubio_FR.pdf

Essential but unprotected: highly mobile workers in the EU during the Covid-19 pandemic, Zane Rasnača, ETUI, Juin 2020, 10 p.

L'Institut d'études syndicales de la Confédération européenne des Syndicats (ETUI) a publié un briefing qui fait le point sur la situation des travailleurs très mobiles dans le contexte de la pandémie du Covid-19. Selon l'Institut, la législation européenne préexistante n'a pas été suffisamment équipée pour protéger ces travailleurs et, jusqu'à présent, les orientations et les mesures politiques prises par la Commission européenne ont échoué. ETUI propose qu'à moyen terme, un filet de sécurité sociale paneuropéen pour les situations de crise soit créé, tout en étant adapté aux besoins des travailleurs très mobiles. Enfin, à court terme, des mesures d'urgence ciblées comprenant à la fois un soutien et une protection pour ce groupe de travailleurs devraient être adoptées, au niveau de l'UE ou, si ce n'est pas possible, au niveau national.

Pour plus d'informations, voir : https://www.etui.org/sites/default/files/2020-06/COVID%20Highly%20mobile%20workers%20Rasnaca%20Policy%20Brief%202020_09_0.pdf

« Cross-border regional healthcare cooperation to combat the coronavirus pandemic », EPRS, juin 2020, 2 p.

L'EPRS, *think tank* du Parlement européen, a publié une note sur les coopérations régionales transfrontalières en matière de soins de santé pendant l'épidémie de Covid-19 dans le cadre du programme européen Interreg. Celui-ci a notamment pu être mobilisé pour le transfert de patients en soins intensifs, la mobilité du personnel soignant et le développement d'équipement médical. 4 projets particuliers sont évoqués, dont deux concernent la France : les dispositifs mis en place par l'hôpital espagnol de Cerdanya avec ses voisins français, notamment en vue de favoriser la

mobilité du personnel et des équipements, et l'admission de patients français dans l'hôpital allemand de Voelkingen.

Pour plus d'informations, voir :

[https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2020/651978/EPRS_ATA\(2020\)651978_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2020/651978/EPRS_ATA(2020)651978_EN.pdf)

La Représentation des Institutions Françaises de sécurité sociale auprès de l'Union européenne (REIF) a été créée en mai 2003 pour représenter les caisses de sécurité sociale française de base auprès de l'Union européenne.

Depuis le 01 avril 2015, elle regroupe toutes les branches du régime général pour les travailleurs salariés et indépendants et le régime agricole : l'assurance maladie (CNAM), la retraite (CNAV), la famille (CNAF), le recouvrement (ACOSS), la mutualité sociale agricole (CCMSA), ainsi que l'École Nationale Supérieure de Sécurité sociale (EN3S), l'Union des Caisses nationales de Sécurité sociale (UCANSS). Le Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale (CLEISS) et la Caisse de Retraite du Personnel Navigant Professionnel de l'Aéronautique Civile (CRPNPAC) l'ont également rejoint.

